

LOIRE ATLANTIQUE **Les nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 332 - 6 Septembre 1984 - Prix 1 F 50



Samedi et Dimanche à la Courneuve : **RASSEMBLEMENT CONTRE LA DROITE POUR UNE POLITIQUE NOUVELLE, L'EMPLOI ET LE POUVOIR D'ACHAT**

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-NAZAIRE :

Le Conseil adopte la modification des statuts de l'Établissement Public d'Aménagement de la Loire et ses affluents

Intervenant à ce sujet, Maurice Rocher, au nom du Groupe communiste, déclare :

« ... Les communistes se sont réjouis de la création de l'E.P.A.L.A. pour l'aménagement intégré de la Loire et de ses affluents. C'était l'esprit du projet de loi déposé par notre groupe parlementaire et sa mise en œuvre représente un intérêt que nous soutenons.

Mais il reste encore à vaincre des hésitations. Bien entendu, il appartient à chaque commune, département ou région de prendre sa décision, mais il faut voir l'intérêt commun que représente la maîtrise du bassin ligérien.

Nous ne comprenons pas, par exemple, l'attitude de la commune de Saint-Herblain, qui ne participe pas ; comme nous ne comprenons pas non plus le retard mis à la désignation des représentants des communes de 30 000 habitants qui permettrait d'avoir une réflexion au niveau des sous-bassins.

Nous approuvons la démarche de notre camarade, Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac, demandant que soit accéléré le processus d'élection pour la désignation des représentants des villes de moins de 30 000 habitants. Pour notre part, nous voterons la modification des statuts qui permet l'élargissement pluraliste de l'organisme.

M. Royer vient à Nantes le 14 septembre prochain et nous devrions aborder au cours de cette réunion les objectifs à atteindre pour la partie de notre bassin.

En effet, il est nécessaire d'avoir une réflexion sur les propositions concernant notre région. La ville de Saint-Nazaire est intéressée au premier plan.

Or, l'annexe 6 du document d'aménagement, les propositions sont un peu courtes, à mon avis, puisque ce chapitre, et je ne le sous-estime pas du tout, n'a trait qu'à l'amélioration de la ressource en eau de la région nantaise et à sa protection de la remontée du front salé.

De la même manière, quand il est rappelé l'ensemble des études intéressantes qui ont trait à la Loire et à son bassin, un certain nombre de celles qui ont été faites pour notre département et notre région est passé sous silence, comme celles, par exemple, du Port Autonome, des problèmes de la pollution, des diverses études de l'OREAM, le document du CODELA « La Loire pourquoi faire ? » et dont il faudrait tenir compte des idées qui ont été émises par les divers intéressés à leur sujet.

Certes, nous sommes particulièrement intéressés à l'alimentation en eau quand on sait qu'une ville comme Nantes n'a que 24 heures de réserves. Mais dans l'esprit de la réunion de Roanne, il s'agissait de traiter de l'ensemble des questions et c'est dans cet esprit, à mon avis, qu'il nous faut rester.

Nous sommes, du point de vue développement économique sur l'estuaire, dans une situation différente.

Mais les travaux du port autonome ont amené des bouleversements considérables dont il est impossible de ne pas tenir compte.

C'est ce qu'a d'ailleurs essayé de faire le port autonome, sans doute un peu tard, mais à partir de 77, d'étudier les conséquences avec la maquette de Maisons-Alfort, ainsi

que les divers travaux que j'ai rappelés.

Il n'y a rien par exemple sur les répercussions à l'égard des zones humides, et, pour notre part, nous souhaiterions que ne soient pas coupées l'étude sur les marais du Brivet, de l'aménagement de la Loire, même si cette rivière est modeste, elle reste le dernier affluent de la Loire, et le fait que vont être revus, rectifiés, corrigés les exutoires de la Taillée, du Prieur et de Martigné, avec la participation du port autonome, est bien la reconnaissance de la liaison et de l'importance du Brivet ligérien.

Il y a aussi un mot à propos des prises d'eau effectuées en Loire à usage industriel.

Comme il s'agit d'agir dans la perspective, nous aurions souhaité, pour notre part, que soit examinée une étude à partir des documents que nous avons déjà, le problème de l'implantation de la Centrale du Carnet, et à ce propos, nous nous félicitons que l'on s'oriente enfin vers un avis favorable de la Déclaration d'Utilité Publique de cette centrale ; c'est tout au moins la réponse qui a été faite à la délégation de Technip par notre collègue Claude Evin.

Autre problème important : c'est la dégradation des berges de la Loire avec les extractions dans le lit mineur, extractions à la fois nécessaires mais qui comportent un certain nombre de risques si elles sont faites sans discernement.

J'ajoute qu'il faut, dès à présent, réfléchir de la même façon sur les répercussions que pourront avoir les prises d'agrégats sur le Plateau des Charpentiers.

Donc, pour résumer encore sur la modification des statuts :

— Souhait que toutes les villes y participent et accélèrent la mise en place de la désignation de leurs représentants.

— Proposer la synthèse des études faites sur la partie du bassin qui nous concerne avec réflexion plus approfondie sur la dégradation des berges, la remontée saline, la préservation de qualité des eaux et leur utilisation industrielle et ménagères, préservation des zones humides — bouchons vaseux et zones industrielles — centrale du Carnet.

— Franchissement de la Loire. Pour notre part, nous aurions souhaité qu'avant cette réunion du 14 une concertation ait lieu, et dans tous les cas, nous souhaitons être associés à la délégation.

POUR ALLER A LA FETE

Comme chaque année, la fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français organisera des cars pour se rendre à la fête de l'Humanité.

Les départs sont fixés vendredi soir.

Saint-Nazaire : 20 h 30 - Centre Boris Vian.

Couéron : 21 h 15 - Place du Marché.

Nantes : 22 heures - 41, rue des Olivettes.

Prix aller-retour :

— de Saint-Nazaire : 150 F. Aller ou retour simple : 100 F.

— de Nantes : 140 F. - Etudiants : aller-retour : 100 F.

Demi-tarif pour les enfants accompagnés jusqu'à 14 ans.

TRANS-SUR-ERDRE : Bataille pour une école

Historique : Comme dans beaucoup de communes de l'Ouest, la petite école publique de Trans-sur-Erdre a évolué en fonction du nombre de ses élèves. Tant et si bien qu'il a fallu la fermer en 1968, car il n'y avait plus qu'une dizaine d'enfants.

Tout le problème vient, non pas de cette fermeture, mais du fait que les locaux ont été utilisés afin de faire une salle des fêtes. Pendant plusieurs années donc, l'école catholique fut la seule à fonctionner, et bien des familles de Trans-sur-Erdre ont été satisfaites de cette situation. Mais depuis quelques années, plusieurs jeunes couples sont venus s'installer à Trans-sur-Erdre et demandent pour leurs enfants une école publique, ce qui pourrait ne poser aucun problème si des locaux étaient immédiatement disponibles.

Les faits : Les parents laïques de Trans-sur-Erdre se sont regroupés au sein d'une Amicale laïque afin de demander officiellement la réouverture de l'école publique. Près de trente enfants sont inscrits en mairie en 1983 pour la rentrée de septembre 84. Le Conseil municipal, saisi de cette demande, exige un long délai de réflexion, pour ne donner sa réponse qu'en mars 1984 : Non, car il

faudrait des locaux, ce qui coûterait trop cher. Ce refus est inacceptable, car il ne tient pas compte du coût réel de locaux (bien des solutions, même économiques, peuvent être envisagées), ni de l'intérêt des enfants. Ceux qui, au Conseil municipal, argumentent leur refus en disant qu'ils sont contre car ils ne veulent pas que les enfants soient divisés, en sont pour leurs frais : actuellement, les enfants de Trans-sur-Erdre qui ne vont pas à l'école catholique sont inscrits dans six communes différentes : quel plus bel exemple d'unité communale !

Pendant ce temps, l'inspecteur d'Académie crée un poste pour l'école publique de Trans-sur-Erdre, et l'Amicale laïque maintient sa pression. Depuis le début, le maire de la commune fait preuve de tolérance, accepte de recevoir les familles laïques, présente leur demande à chaque Conseil, et ne cache pas qu'il est favorable, dans un premier temps, à l'ouverture d'une maternelle publique, ce qui faciliterait la vie des tout-petits en leur évitant des voyages éreintants, et solution qui permettrait d'alléger les classes de l'école du Sacré-Cœur. Un tel esprit de tolé-

(Suite page 3)

HOMMAGE A JEAN DE NEYMAN

Quarante années se sont écoulées depuis le 2 septembre 1944, jour où Jean de Neyman tombait avec courage sous les balles nazies. Célébrant le 40^e anniversaire du sacrifice de ce jeune Agrégé de l'Université qui avait adhéré à la cellule de Langue française du P.C.F. à Strasbourg, de nombreuses personnalités se sont recueillies devant la stèle du Parc d'Heinlex. L'ANACR, dont la présidente, Mme Piconnier, s'adressait aux personnalités et délégations, rappelait le sacrifice, les derniers instants du combat de Jean de Neyman : « Calme, l'assurance et un sourire vainqueur aux lèvres, fusillé par des bourreaux déjà vaincus ». Les cellules du P.C.F., celles portant le nom de Jean de Neyman, comme celles qui portent les noms de nombreux héros et martyrs de la Résistance étaient largement représentés. A cette occasion, la cellule Guy Moquet rééditait une plaquette en l'honneur de Jean de Neyman, retraçant sa vie et son combat.

Ce dimanche 2 septembre, autour des représentants d'associations de la Résistance, des cellules du P.C.F., du député et des élus de la région nazairienne, du secrétaire de la Fédération du Parti... cette cérémonie ponctuait le 40^e anniversaire de la Libération qui sera marqué particulièrement dans notre département par la commémoration du 43^e anniversaire des fusillades de Châteaubriant le 21 octobre.

DECLARATION DES ELUS COMMUNISTES

Les élus communistes de Saint-Nazaire expriment leur plus vive indignation contre l'agression sauvage dont a été victime le responsable CGT de l'usine CITROEN D'AULNAY. Ils s'inquiètent de l'utilisation qui est faite des forces de police en faveur du grand patronat casseur d'usines et d'emplois.

Ils s'inquiètent des méthodes utilisées, en toute quiétude, par la direction de CITROEN, qui s'assimilent plus au régime de l'apartheid de l'Afrique du Sud qu'à la France, où cependant des droits nouveaux aux travailleurs ont été votés au Parlement.

Les élus communistes de Saint-Nazaire expriment leur solidarité envers le syndicaliste CGT agressé et les travailleurs de CITROEN.

Ils leur apportent leur soutien le plus total dans leur lutte pour le maintien de l'outil de travail et de l'emploi.

LES KORRIGANS

8, avenue de la République
ST-NAZAIRE
Tél. 22.44.79

LA GARCE
(int. — 13 ans)

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT

ANGEL
(int. — 13 ans)

LE BON ROI DAGOBERT

PAVILLONS LOINTAINS

HORAIRES

" LES KORRIGANS "

Salle 1 : j. s. d., 14 h 30 - 20 h 20 - 22 h 20 ; v. l. m., 14 h 15 - 20 h 20 - 22 h 20.

Salle 2 : j. s. d., 14 h 30 - 20 h 05 - 22 h 25 ; v. l. m., 14 h 15 - 20 h 05 - 22 h 25.

Salle 3 : j. s. d., 14 h 30 - 20 h 15 - 22 h 20 ; v. l. m., 14 h 15 - 20 h 15 - 22 h 20.

Salle 4 : j. s. d., 14 h 20 - 20 h - 22 h 25 ; v. l. m., 14 h 15 - 20 h - 22 h 25.

Salle 5 : j. s. d., 14 h 30 - 20 h 10 - 22 h 25 ; v. l. m., 14 h 15 - 20 h 10 - 22 h 25.

UGC APOLLO
5 SALLES • 5 FILMS

CONAN LE DESTRUCTEUR

LA SMALA

LE FUTUR EST FEMME

C'EST LA FAUTE A RIO

**SUDDEN IMPACT
OU LE RETOUR
DE L'INSPECTEUR HARRY**

UGC RACINE

LA BETE (int. — 18 ans)

**LES CADAVRES NE PORTENT PAS
DE COSTARD**

COLISEE — GAUMONT

ISABELLE HUPPERT **RICHARD BERRY**

LA GARCE

UN FILM DE **CHRISTINE PASCAL**

PRODUCTION **MEZZOGIORNO**

SCÉNARIO : JORJÉ MARC DELCOURT, PASCAL PIERRE FARRÉ, LAURENT HEYERMAN, CHRISTINE PASCAL. MUSIQUE : PHILIPPE LABRE.

Les films de la semaine

● **LA GARCE.** — Film de Christine Pascal. Avec : Isabelle Huppert, Richard Berry, Vittorio Mezzogiorno, Jean Benguigui.

● **LE FUTUR EST FEMME.** — Film de Marco Ferreri, avec Ornella Muti, Hanna Schygulla, Niels Arestrup.

● **C'EST LA FAUTE A RIO.** — Film de Stanley Donen, avec Michael Caine, Joseph Bologna, Valérie Harper, Michelle Johnson, Demi Moore.

● **POLICE ACADEMY.** — Film de Hugh Wilson, avec Steve Guttenberg, Kim Cattrall, G.W. Bailey, Bubba Smith, George Gaynes, Donovan Scott.

● **PAVILLONS LOINTAINS.** — Film de Peter Dufell, avec Ben Cross, Amy Irving, Christopher Lee, Benedict Taylor, Omar Sharif, Sir John Gielgud.

● **TIR A VUE.** — Film de Marc Angelo, avec Laurent Malet, Sandrine Bonnaire, Jean Carmet, Michel Jonasz.

● **A COUPS DE CROSSE.** — Film de Vincente Aranda, avec Fanny Cotteron, Bruno Cremer, Francisco Algora, Berta Cabré.

● **LES NUITS DE LA PLEINE LUNE.** Film de Erik Rohmer, avec Pascale Ogier, Fabrice Luchini, Tcheky Karyo, Christian Vadim.

● **DON GIOVANNI.** — Film de Joseph Losey, avec Ruggero Raimondi, Kiri Te Kanawa, Jose Van Dam, Teresa Berganza, Edda Moser, Kenneth Riegel

et l'Orchestre de l'Opéra de Paris sous la direction de Lorin Maazel.

● **ANGEL.** — Film de Robert Vincent O'Neil, avec Cliff Gorman, Susan Tyrrel et Dick Shawn.

● **CONAN LE DESTRUCTEUR.** — Film de Richard Fleischer, avec Arnold Schwarzenegger et Grace Jones.

● **LE BON ROI DAGOBERT.** — Film de Dino Risi, avec Coluche, Ugo Tognazzi, Michel Serrault, Carole Bouquet, Michel Lonsdale.

● **LA TRICHE.** — Film français (84) de Yannick Bellon, avec Victor Lanoux, Anny Duperey, Valérie Mairesse, Michel Galabru, Xavier Deluc.

● **METROPOLIS.** — Film allemand (1926) de Fritz Lang, avec Brigitte Helm, Gustav Frolich, Rudolph Klein-Rogge, Alfred Abel.

● **LISTE NOIRE.** — Film français (84) d'Alain Bonnot, avec Annie Girardot, François Mathouret, Sandrine Dumas.

● **PINOT, SIMPLE FLIC.** — Film de Gérard Jugnot, d'après une histoire originale de Christian Biegalski. Avec : Gérard Jugnot, Pierre Mondy, Jean-Claude Brialy, Fanny Bastien.

● **A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT.** — Film de Robert Zemeckis. Avec Michael Douglas, Kathleen Turner, Danny Devito, Zack Norman, Alfonso Arau.

● **LA SMALA.** — Film de Jean-Loup Hubert, avec Victor Lanoux, Josiane Balasko, Dominique Lavanant, Maurice Risch, Thierry Lhermitte.

A l'affiche à Nantes

APOLLO

- 1 — 13 h 35 - 15 h 40 - 19 h 35 - 21 h 40 (film 15 mn plus tard) + s. 23 h 45 : **CONAN LE DESTRUCTEUR.**
- 2 — 14 h - 16 h - 20 h - 22 h (film 20 mn plus tard) + s. 23 h 55 : **LA SMALA.**
- 3 — 13 h 40 - 15 h 50 - 19 h 45 - 21 h 10 (film 10 mn + tard) + s. 24 h : **LE FUTUR EST FEMME.**
- 4 — 13 h 50 - 15 h 55 - 19 h 50 - 21 h 55 (film 10 mn plus tard) + s. 0 h 05 : **C'EST LA FAUTE A RIO.**
- 5 — 13 h 30 - 15 h 45 - 19 h 30 - 21 h 45 (film 10 mn plus tard) + s. 0 h 10 : **SODOME IN PACK.**

COLISEE (14 h - 16 h - 20 h - 22 h)

- 1 — **LA GARCE.**
- 2 — **A COUP DE CROSSE.**
- 3 — **TIR A VUE.**

GAUMONT

- 1 — 14 h 20 - 16 h 30 - 20 h - 22 h 10 : **LA GARCE.**
- 2 — 14 h - 16 h 30 - 19 h 40 - 22 h 10 : **POLICE ACADEMY.**
- 3 — 14 h 05 - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 10 : **A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT.**
- 4 — 14 h - 16 h 30 - 19 h 40 - 22 h 10 : **LA MAIN AU COLLET.**
- 5 — 14 h - 16 h - 20 h 10 - 22 h 10 : **PINOT, SIMPLE FLIC.**
- 6 — 14 h 05 - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 10 : **LE BON ROI DAGOBERT.**

KATORZA (14 h - 16 h - 20 h - 22 h)

- 1 — **LE BON ROI DAGOBERT.**
- 2 — **POLICE ACADEMY.**
- 3 — **LA TRICHE.**
- 4 — **LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE.**
- 5 — **LES NUITS DE LA PLEINE LUNE.**
- 6 — **LISTE NOIRE.**

RACINE

- 1 — 13 h 50 - 15 h 50 - 19 h 50 - 21 h 50 (film 10 mn plus tard) : **LA BETE.**
- 2 — 14 h - 16 h - 20 h - 22 h (film 10 mn plus tard) : **LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD.**

OLYMPIA (14 h - 16 h - 20 h - 22 h) :

— **DON GIOVANNI** (Dolby-Stéréo).

CINEMATOGRAPHE

- Tous les jours, 21 h 15 + d. 16 h 30 : **MISSISSIPPI BLUES.**
- Tous les jours, 19 h 30 : **METROPOLIS.**

Directeur de la publication : Maurice ROCHER
41, rue des Olivettes — NANTES

Imprimerie Commerciale
32, boulevard Laënnec — RENNES
C.P.P.P. n° 52 987

G

place du commerce
48.29.95

LA GARCE
(int. — 13 ans)

POLICE ACADEMY

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT

LA MAIN AU COLLET

PINOT SIMPLE FLIC

LE BON ROI DAGOBERT

FOIRE D'ÉTÉ : La rentrée est chaude !

Foire d'Été 84 : c'est parti, sous un soleil estival et la bonne humeur des vacances prolongées (jusqu'à jeudi !).

Nantes a retrouvé son habituel air de kermesse, de grande fête populaire annuelle où l'on s'amuse à tous âges.

1984 offre de quoi, avec quelques 85 métiers forains en tous genres : manèges pour petits et grands, stands de friandises, loteries, stands d'attractions et curiosités « uniques »...

Cette année, des nouveautés encore : le RANGER, bateau spatiale qui s'immobilise à 22 m de hauteur et à l'envers, avant de vous lancer dans une ronde infernale... ; le BAYERN et ses

nacelles montées sur une grande roue horizontale qui s'incline à 45 degrés en prenant de la vitesse ; le GRENOBLE BOB, train fantôme germanique ; une « Boîte à rires » à deux étages ; un parcours nautique pour enfants, sur bateaux ou cygnes ; sans oublier GORILLA, la femme qui se transforme en gorille... Et toujours, bien entendu, le Grand-Huit, la Bulle-Cinéma à 180 degrés, le Manège-Pieuvre, les traditionnelles voitures tamponneuses, stands de tir, etc...

Cette année encore on ne s'ennuiera pas à la Foire d'Été, ouverte tous les jours jusqu'à 23 heures (minuit le samedi). Qu'on se le dise...

du 1^{er} au 30 SEPTEMBRE inclus

FOIRE D'ÉTÉ

COURS SAINT-PIERRE — NANTES — COURS SAINT-ANDRÉ

CHAQUE JOUR, 85 ATTRACTIONS pour vous DISTRAIRE
de 14 h à 23 h (minuit le samedi)

44 = 0 et 4000 = 40000 !

La réforme de l'A.P.L. s'impose

On a déjà eu l'occasion d'expliquer dans nos colonnes que l'A.P.L. (1) était versée aux allocataires d'une manière ou ne peut plus restrictive.

En effet, pour y avoir droit, il faut avoir un coefficient familial des plus bas.

Jugez-en. Un couple avec deux enfants, revenus : 4 500 + 3 300 soit 7 800 F pour quatre et un remboursement mensuel de 1 200 F se voit supprimer son A.P.L. de 96 F mensuels. Celle-ci a été réduite à 44 F par mois à partir de juillet.

Les deux mois versés (juillet et août) à titre provisoire (en attendant le calcul rectifié de l'allocation) devront être remboursés. En effet, aucune A.P.L. inférieure à 50 F ne peut être versée. 44 F = 0. Il ne reste donc aux intéressés qu'à rendre 88 F aux allocations.

Il fut un temps où l'allocation logement — souvent insuffisante — était tout de même versée au futurs propriétaires ou aux locataires en fonction de leurs revenus. Aujourd'hui, 7 800 F pour quatre sont jugés suffisants et même largement puisque, outre l'A.P.L. supprimée, ce couple n'a pas eu droit à l'allocation vacances (305 F x 2). L'an dernier non plus, d'ailleurs, les enfants ayant été en vacances à 29 km

de leur domicile (calcul « à vol d'oiseau » selon les termes) alors qu'il est bien spécifié qu'il faut partir au minimum à 30 km. Mais pour un enfant de la Z.U.P. Bellevue qui part en vacances dans sa famille à la campagne à 29 km de chez lui, c'est bien connu, le changement d'air n'est pas le même à 29 km qu'à 30. Ces parents avaient pensé qu'il valait mieux partir quand même... De qui se moque-t-on ?

Il serait temps de revoir ces systèmes de calculs d'allocations, et pas seulement dans le mauvais sens.

En effet, autre « rénovation » : les intérêts des emprunts contractés pour acheter une maison étaient jusqu'alors déductibles de vos revenus pendant dix ans. Aujourd'hui c'est fini. Vous ne les déduirez plus. Vous en trouverez forcément la différence en payant vos impôts...

Est-ce pour compenser la diminution des impôts ? Cette mesure déjà aberrante quant au fond (moins d'impôts = moins d'investissements), et moins d'impôts pour qui, à la fin du compte ? est compensée par des impôts de tous les jours (essence, nourriture, etc...) et par des mesures comme celle précédemment citée, qui sont payées au tarif fort par tous les petits et moyens salariés, les personnes âgées, les jeunes sans revenus, tous ceux qui peinent.

Nous sommes tous taxés au même tarif, que nous gagnions 4 000 F ou 40 000 F et plus. Les grosses fortunes continuent à être sous-taxées et nous autres sur-taxés. Il y a là une bataille à mener qui touche des millions et des millions de familles.

Claudine JACOTIN.

(1) Aide Personnalisée au Logement.

Notre camarade Maurice Rocher effectue actuellement avec une délégation du Parti communiste français, un voyage de plusieurs semaines en Union Soviétique. « Les Nouvelles » et la Fédération qui se félicitent de la participation de notre camarade à cette délégation souhaite un bon et fructueux voyage à Maurice.



SOPARECO fournisseur des crèches • écoles • restaurants scolaires • bâtiments et services municipaux • foyer de jeunes • foyer personnes du 3^e âge • colonies de vacances • centre de vacances, vous propose :

Linge de maison

- draps confectionnés, sacs de couchage
- housses de traversins, taies oreillers
- toile au mètre
- oreillers, traversins
- couvertures, couvre-lits, molletons
- essuie-tout, mouchoirs
- torchons
- serviettes de table
- serviettes et gants de toilette, drap de bain
- éponge spécial enfant

Vêtements de travail

- gants de travail
- vêtements de cuir
- vêtements de protection
- tabliers tous usages
- chaussures de travail
- vêtements de pluie, de sécurité
- vêtements pour personnel de cuisine
- blouses pour personnel médical, administration
- vêtements travail hommes

Uniformes

- hôtesses
- appariteurs
- majorettes

Vestiaire

- colonies de vacances
- rentrée des classes
- classes de neige
- layette

Cadeaux

- pour la fin de l'année, B.A.S.
- aux militaires du contingent
- aux lauréats d'examens
- de jumelage
- pour Catherinettes
- pour noces d'or
- pour retraités
- cadeaux fête des mères
- cadeaux journée internationale des femmes

Cadeaux personnalisés aux armes des villes

- porte-clés
- médailles toutes dimensions
- mazagrains porcelaine
- cendriers porcelaine
- coupe papier
- drapeaux de table
- fanions

Feux d'artifice Pavoisement

TRANS-SUR-ERDRE : Bataille pour une école

(Suite de la première page)

rance, même s'il ne paraît pas pleinement satisfaisant pour l'Amicale laïque, c'est de trop pour les principaux responsables de l'office de gestion de l'école catholique.

Curieux catholiques d'ailleurs, que ces jeunes ambitieux qui rêvent de renverser le maire, d'empêcher tout progrès démocratique dans la commune, qui défilent à Paris avec M. Le Pen en criant qu'il faut deux écoles et qui se servent de leur mandat de conseillers municipaux pour empêcher l'ouverture d'une école publique dans leur commune.

L'affaire : Tout redémarre donc le premier vendredi de juillet. L'Amicale laïque a annoncé clairement qu'elle ferait tout ce qui dépend de ses forces pour obtenir satisfaction. Ces conseillers les plus réactionnaires décident donc l'organisation d'un référendum « pour ou contre l'école publique à Trans-sur-Erdre ». Le coup semble bien monté : les jeunes sont partis en vacances, quant aux personnes âgées, en organisant un transport, et en allant les chercher jusque dans la maison de retraite, tout devrait bien marcher !

Manque de chance pour les réactionnaires hargneux, les dirigeants de l'Amicale laïque déclarent ce référendum illégal et stupide et disent qu'ils n'ont absolument pas à aller voter pour savoir si leurs enfants auront le droit de lire et écrire comme tous les autres enfants de France.

Le maire, bien qu'hostile à ce référendum, se voit obligé d'organiser ce simulacre de consultation populaire qui est exigé par la majorité du Conseil municipal. Comme cela se passe au moment où le Président de la République parle lui aussi de référendum, notamment sur le problème scolaire, le problème transéen prend soudain valeur d'exemple national : radios, télé, journaux, agence France-Presse... tout le monde défile à Trans-sur-Erdre, ce qui permet

enfin aux laïques de faire entendre leur opinion aux autres Transéens, ceux qui ne les connaissent pas et écoutent d'ordinaire les pseudo-catholiques d'extrême droite qui mènent le mouvement. Bien des gens sont alors surpris de constater que l'Amicale laïque s'intéresse uniquement à l'intérêt des enfants, souhaite que tous les enfants, sans exception aucune, puissent aller à l'école dans de bonnes conditions, etc... Quel contraste avec les propos médiocres, hargneux et même dangereux des leaders de la réaction locale !

Dénouement : Le 22 juillet, seulement 45 % du corps électoral transéen se déplace pour appuyer les conseillers hostiles à la réouverture de l'école publique. Cet échec de la réaction est diversement commenté, mais les élus de la commune commencent à mieux comprendre qu'il y a des meneurs qui les ont dirigés sur une mauvaise voie ! Voilà pourquoi la majorité du Conseil décide, début août, de suivre le maire sur le problème de l'ouverture de la maternelle (mais par contre, refuse toujours la primaire publique).

Conclusion : Cette décision qui ménage un peu tout le monde n'est pas pleinement satisfaisante puisqu'elle « oublie » des enfants qui vont être condamnés à faire quelques milliers de km pour aller pendant un an à l'école primaire publique de Trans-sur-Erdre.

Cependant, toute cette affaire a permis de démasquer les meneurs qui voulaient déstabiliser la municipalité et surtout un maire qui est capable de dialoguer effectivement avec tout le monde. La décision finale du Conseil municipal peut être considérée comme un pas en avant, encore insuffisant, mais qui est la marque d'un progrès réel et rapide, dans la prise de conscience d'élus qui sont, il ne faut pas l'oublier, les représentants d'une population rurale, vieillie et très conservatrice.

BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

s'honore de la confiance de nombreux Comités d'Entreprises et est à votre service dans les domaines suivants :

<p>DÉPARTEMENT CONSTRUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction industrialisée pour gymnases, salles polyvalentes • Terrains de football et tennis • Coordination et assistance pour projets de villages vacances, centre de loisirs... 	<p>DÉPARTEMENT MATÉRIEL DE BUREAU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Machines à écrire et à calculer • Caisses enregistreuses • Photocopieurs
<p>DÉPARTEMENT CUISINE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipement et matériel pour cuisines et buanderies 	<p>DÉPARTEMENT AUDIOVISUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sonorisation - Vidéo - Labo photo • Photo - Cinéma
<p>DÉPARTEMENT MOBILIER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilier de bureau • Bibliothèque • Salles de réunions • Mobilier pour restaurants • Équipement de villages vacances 	<p>DÉPARTEMENT JOUETS - CADEAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jouets et cadeaux pour fête des mères • Objets personnalisés • Arbres de Noël
<p>DÉPARTEMENT IMPRESSION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Papier offset et duplicateur • Matériel d'impression et de façonnage 	<p>DÉPARTEMENT SPORTS - CAMPING</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vêtements et articles de sports • Vêtements de travail • Matériel de camping • Équipement sportif

BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

50, rue Louis-Braille - 56100 LORIENT - Tél. (97) 21.65.71

PENDANT LA QUINZAINE COMMERCIALE
DE ST NAZAIRE DU 1^{er} AU 15 SEPTEMBRE

LES **ETS DAVY. Pierre**

Distributeur officiel Philips

85 Avenue de la République ST NAZAIRE TEL:22.52.84

Vous proposez en plus des TICKETS de la quinzaine des REMISES sur tout l'ensemble des produits exposés en magasin à savoir:

- 10% Sur les articles marqués d'un point ROUGE

- 15% Sur les articles marqués d'un point JAUNE

REPRISE DE VOTRE ANCIEN TELEVISEUR
POUR L'ACHAT D'UN TELEVISEUR PHILIPS NOUVEAU MODELE

ETS DAVY. Pierre

radio téléviseur video, ménager, petit ménager, accessoires

• SERVICE APRES VENTE ASSURE PAR NOS SOINS

• 2 ANS DE GARANTIE TOTALE (pièce m.o et déplacement) sur tous les gros appareils, télévision, vidéo, gros ménager.

- Livraison - installation - montage d'antenne - station de froid - vente pièce détachées

YVER cuisines



- REUSSISSEZ VOTRE CUISINE AVEC UN PROFESSIONNEL
- SURTOUT N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER LE PLAN DETAILLE DE VOTRE CUISINE

* Pour que chacun puisse s'offrir sa cuisine, nous vous proposons un CREDIT TOTAL 100 % sans apport personnel (sous réserve d'acceptation du dossier PRESOVAC BFIM au TEG de 19 % hors assurance sur une période de 7 ans).

LA PLUS BELLE GAMME
EN ELECTROMENAGER

OFFRE SPECIALE QUINZAINE

+ de 100 modèles de cuisson (4 feux)
à partir de 1390 F
+ de 40 lave-linge et lave-vaisselle
et sèche-linge à partir de 2160 F
+ de 45 réfrigérateurs-congérateurs
à partir de 990 F (emporté)
Quelques exemples : Prix Quinzaine

- Cuisinière 59521 mixte luxe 60/60 : 3520 F 3260 F
- Lave-linge 792.05 - 5 kg : 3990 F 3390 F
- Réfrigérateur-congérateur 832 12, 315 lit. luxe : 3950 F 3395 F
- Four à encastrer 504.15 + table + hotte 4450 F (emporté)
Tous ces appareils existent également en couleur, brun flammé, jaune flammé, rouge.
- Cuisinière charbon et bois : 4150 F 3590 F

STOCK LIMITE

YVER

LE SPECIALISTE DE L'ELECTROMENAGER ET DE LA CUISINE

Le meilleur service après-vente de la région
1 bis, av. de la République, ST-NAZAIRE, Tél. 22.50.20

LA QUINZAINE COMMERCIALE
DE SAINT-NAZAIRE :

Une formule de tirage simple et amusante...

Tout d'abord vous reconnaîtrez les commerçants participant grâce aux flèches « J'ACHETE ICI » collées sur leurs vitrines.

Comme l'an passé, vous recevrez un ticket pour 20 F d'achat. Il vous sera également remis une enveloppe si vous le désirez. Chaque jour vous pourrez déposer vos tickets dans cette enveloppe que vous libellerez avec nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

Vous pourrez remettre cette enveloppe dans l'urne des commerçants de votre choix pour participer au prochain tirage. ATTENTION! Vous ne pourrez pas déposer plus de 250 tickets par enveloppe (5 000 F).

TIRAGE : Chaque soir, il sera procédé au tirage. Si votre enveloppe est tirée, vous gagnez l'équivalent du montant total des tickets déposés à l'intérieur. Exemple : vous avez remis 50 tickets de 20 F vous gagnez 1 000 Francs.

Chaque soir, il sera attribué de cette façon un montant maximum de 10 000 F distribué entre plusieurs gagnants.

Chaque enveloppe ne peut participer qu'à un seul tirage journalier mais elles seront toutes conservées pour le grand tirage final du 15 SEPTEMBRE.

PLUSIEURS FAÇONS DE JOUER :

L'intérêt de la formule réside dans le fait que vous pouvez jouer pour la somme que vous

désirez :

- Si vous jouez gros, vous mettez tous vos tickets dans la même enveloppe avec toutefois une limite à 250 tickets (5000 F). Votre enveloppe sort au tirage - BRAVO, vous êtes champion.

- Si vous êtes calculateur, vous pouvez répartir vos tickets dans plusieurs enveloppes, vous multipliez vos chances mais vous diminuez vos gains possibles. Cependant, plusieurs enveloppes à votre nom peuvent sortir au tirage et vous gagnez ainsi plusieurs fois. Heureux veinard.

Vous pouvez aussi jouer sur plusieurs jours en mettant une ou plusieurs enveloppes chaque jour.

LE GROS LOT :

Le SAMEDI 15 SEPTEMBRE en soirée aura lieu le tirage final pour l'attribution des 5 MILLIONS DE CENTIMES, gros lot de la quinzaine.

Toutes les enveloppes déposées depuis le début participeront au tirage.

Une seule enveloppe sera tirée (le montant des tickets déposés à l'intérieur n'ayant plus d'importance pour cet ultime tirage)

Alors SUIVEZ LA FLECHE, réclamez vos tickets et BONNE CHANCE.

S'il manquait des enveloppes, vous pouvez utiliser des enveloppes personnelles format carte de visite en n'oubliant pas d'inscrire vos nom, prénom, adresse et téléphone.

BONNE CHANCE!

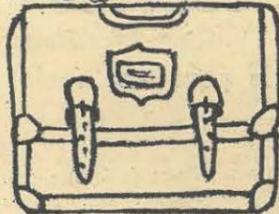
La RENTREE
PARALUX

Participe au grand CONCOURS de DESSINS

TANN'S

IMAGINE

TON TANN'S



MAROQUINERIE

30, av. de la République
SAINT-NAZAIRE

LA RADIO DE LA QUINZAINE
95 MHZ

de 8 heures à 19 h. 20 tous les jours

DES INFORMATIONS, DE LA MUSIQUE, DES JEUX...

présentés par Michel SEIZE, Sylvie CAROLI,
Claude WARREN et Jean-Jacques de CORCELLES

DU 1^{er} AU 15
SEPTEMBRE 1984

SUIVEZ LA FLECHE

avec les commerçants de S'NAZAIRE

Gagnez

1 million
DE CENTIMES
par jour

TIRAGE CHAQUE SOIR

et **5** millions
DE CENTIMES
LE GROS LOT

TIRAGE FINAL
LE SAMEDI 15 SEPTEMBRE

ECOUTEZ RADIO SAINT-NAZAIRE
SUR 95 MHz!

Règlement : 1 ticket pour 20 F d'achat. Déposez vos tickets dans une enveloppe. (Maximum 5000 F par enveloppe). Cette enveloppe avec nom et adresse devra être déposée dans une des urnes situées en ville. Tirage chaque soir. Chaque enveloppe tirée se verra rembourser le montant des tickets déposés à l'intérieur. Tirage final le 15 Septembre de toutes les enveloppes déposées pour l'attribution des 5 millions de centimes.

QUINZAINE COMMERCIALE organisée par l'U.C. de SAINT-NAZAIRE
au profit des œuvres sociales de la ville.